



Joyeux Noël!

Page 3 à 11

Notre municipalité

Messages municipaux

Page 12-20

Vie citoyenne

Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24

Espace commercial

Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

 Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale
- RENÉE FAVREAU
Greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- DIANE MERCIER
Agente d'accueil aux communications
et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
Responsable de l'urbanisme
et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 10 JANVIER 2023 - 20H

VOTRE MAIRE



GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL



VINCENT
BILODEAU
Conseiller #1



ROSANNE
POMERLEAU
Conseillère #2



ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3



NICOLAS
TURCOTTE
Conseiller #4



ROXANNE
BOUDREAULT-
GUIMOND
Conseillère #5
Mairesse suppléante
pour 2022



MARC MARTINEAU
Conseiller #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 11 JANVIER 2023 AVANT 16H00
à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

Déjà le temps des Fêtes qui est à nos portes. Une année fort mouvementée qui s'achève avec son début marqué par la pandémie, un retour partiel à la normale, l'inflation, la montée des taux d'intérêt et l'arrivée des virus de l'automne : bref, tout un mélange de préoccupations. Le temps des Fêtes sera certainement bienvenu pour vous permettre de prendre une pause de tous ces tracasseries et de vous retrouver en famille et entre amis.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à toutes les citoyennes et tous les citoyens de Saint-Gervais un très beau temps des Fêtes dans la joie, la bonne humeur et la détente. Vous le méritez toutes et tous. Soyez prudents(es) et vigilants(es) afin de vous donner le maximum de chances d'amorcer l'année 2023 avec optimisme et confiance en l'avenir.

Gilles Nadeau, maire



DEUX TRÈS BEAUX ÉVÉNEMENTS

Au cours des dernières semaines, nous avons pu vivre deux très belles activités auprès de nos concitoyens.

BRUNCH DES BÉNÉVOLES ET NOUVEAUX RÉSIDENTS

Le 13 novembre dernier, plus de deux cents bénévoles, nouveaux résidents et invités ont participé au brunch organisé par la Municipalité pour souligner le travail des nombreux bénévoles et la venue de nouveaux résidents qui contribuent à rendre notre communauté plus vivante.

Merci pour votre présence et merci au comité organisateur. Ce fut un beau succès !

VILLAGE DE NOËL

Quelle belle fin de semaine nous avons vécue les 2, 3 et 4 décembre dans le décor féérique du village de Noël. Malgré la pluie du samedi et le manque de neige, la bonne humeur était contagieuse parmi les visiteurs. Pour une deuxième année, le comité organisateur et les nombreux bénévoles se sont surpassés pour nous offrir une fin de semaine festive et une ambiance chaleureuse. Tous les commentaires entendus sont unanimes pour dire que le village de Noël de Saint-Gervais est le plus beau des environs. Merci aux exposants qui ont égayé les kiosques et, surtout, un grand coup de chapeau à tous les bénévoles qui ont consacré un nombre incalculable d'heures à cette belle réussite.

FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

POUR LE CONGÉ DES FÊTES

DU 26 DÉCEMBRE AU 30 DÉCEMBRE 2022 ET DU 2 AU 6 JANVIER 2023.

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Pour tous les propriétaires, l'année 2023 sera la première année du nouveau rôle triennal d'évaluation qui sera valide pour 2023, 2024 et 2025. Comme vous vous en doutez, les évaluations ont augmenté de façon significative par rapport à 2020. À titre d'exemple, la richesse foncière uniformisée de la municipalité est passée de 258 millions en 2020 à plus de 317 millions pour 2023.

Vous pouvez aller consulter votre évaluation en suivant la démarche suivante :

- 1) Allez sur le site de la municipalité (www.saint-gervais.ca) ;
- 2) Allez sur ``services aux citoyens`` ;
- 3) Cliquez sur ``rôle d'évaluation`` ;
- 4) Entrez vos coordonnées.

Vous y verrez votre nouvelle évaluation.

Il est important de noter que l'évaluation est faite à partir de la valeur du marché au 1^{er} juillet 2021.

Gilles Nadeau, maire

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 1^{ER} NOVEMBRE 2022 À 20H15 AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 150, RUE PRINCIPALE :

4.1 COMPTES ET ADOPTION

221103

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois d'OCTOBRE 2022 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

4 - *Le Gervaisien* Décembre 2022

Administration générale	34 858.23 \$
Sécurité publique	15 051.34 \$
Transport routier	50 345.23 \$
Hygiène du milieu	22 399.67 \$
Santé & Bien-être	0.00 \$
Aménagement et urbanisme	8 793.96 \$
Loisirs et culture	18 766.60 \$
Frais de financement	0.00 \$
Activités financières – Dév. Lapierre Ph.3, 2 ^e Rang E, Rang du Bras et Rte Arthur, Presbytère Plans et Devis, Salle décontamination, Centre Socioculturel	2 013 025.61 \$
TOTAL	2 163 240.64 \$

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.3 AFFECTATION DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'ÉGOUTS POUR L'EXERCICE 2022

221104

ATTENDU QUE l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022 confirme un excédent de fonctionnement pour l'opération du service d'égouts ;

ATTENDU QU'une gestion financière prudente et responsable implique que la Municipalité prévoie des fonds, des réserves et des affectations d'excédents de fonctionnement pour faire face à des situations exceptionnelles et imprévues ;

ATTENDU QUE les résidents desservis par les services d'égouts ont contribué en 2022 à augmenter l'affectation dédiée à la vidange des boues des étangs aérés et que ceci a généré un excédent ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'affecter une somme de 30 000 \$ provenant des excédents non affectés accumulés à un excédent affecté - égouts au poste budgétaire 59-130-30.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5.1.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CONCERT DE MARC HERVIEUX À L'ÉGLISE DE SAINT-GERVAIS

221110

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Gervais contribue au montant de 1000 \$ en devenant partenaire ;

QUE le conseil accepte de contribuer à la protection, à la transmission et la mise en valeur du patrimoine en l'église de Saint-Gervais.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 02-701-90-973-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5.1.4 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE PAR FRIGOS PLEINS DE BELLECHASSE

221112

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil contribue au montant de 500 \$ à l'organisme Les Frigos Pleins de Bellechasse afin de venir en aide aux gens dans le besoin.

De recommander au Comité des sinistrés de Saint-Gervais d'effectuer un don de 500 \$ à l'organisme Les Frigos Pleins de Bellechasse afin de venir en aide à des citoyens des plus vulnérables de notre communauté.

QUE la dépense qui sera versée par la Municipalité soit comptabilisée au poste budgétaire 02-701-90-973-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.2 RENOUVELLEMENT ENTENTE DE SERVICE AVEC LE 9-1-1

221114

ATTENDU QUE le service 9-1-1 de prochaine génération (au sens défini ci-dessous) remplace le service 9-1-1 évolué (« 9-1-1 E ») et qu'il est fondé sur des technologies de protocole Internet (IP) et qu'il prend en charge les appels 9-1-1 natifs IP de bout en bout ;

ATTENDU QUE le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a établi, dans la Décision de télécom CRTC 2015-531, que le système 9-1-1PG du Canada devrait appliquer la norme de la Nationale Emergency Number Association (la « norme I3 de NENA ») ;

ATTENDU QUE, en juin 2017, le CRTC a déposé la Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-182, laquelle,

notamment, ordonne à toutes les entreprises de services locaux titulaires (les « ESLT ») d'établir leurs réseaux 9-1-1 de prochaine génération par le truchement de fournisseurs de services de réseau 9-1-1 ;

ATTENDU QUE Bell exploite et gère un système 9-1-1 de prochaine génération desservant les provinces où elle est l'ESLT et agissant, sur demande de la part d'une petite entreprise de services locaux titulaire (PESLT), à titre de fournisseur de réseau 9-1-1PG de ladite PESLT, y compris dans le territoire où l'autorité 9-1-1 exerce ses activités ;

PAR CONSÉQUENT, moyennant contrepartie de valeur, dont la réception et le caractère suffisant sont par les présentes reconnus, les parties conviennent de ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU D'octroyer à Bell Canada le service qui commencera à la date de signature par l'autorité 9-1-1 et expirera ou prendra fin après 10 ans, à moins qu'elle ne soit autrement résiliée en vertu de l'Entente signée. Entente automatiquement renouvelable à l'expiration de la mise en service pour cinq ans.

D'autoriser le maire et la direction générale à signer ladite entente.

6.5 CONFIRMATION FORMATION PROGRAMME POMPIER 1

221116

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019 ;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais prévoit la formation d'un pompier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bellechasse en conformité avec l'article 6 du Programme.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Bellechasse.

Le conseiller M. Nicolas Turcotte déclare être en conflit d'intérêt à l'égard de ce sujet, soit comme pompier volontaire. Le conseiller M. Nicolas Turcotte s'est abstenu de voter.

Résolution adoptée à l'unanimité.

7.1 ADJUDICATION DE CONTRAT – REPLACEMENT COMPOSANTES DE L'AUTOMATE ET LOGICIEL USINE D'EAU POTABLE

221117

ATTENDU QUE les outils informatiques utilisés à l'usine d'eau potable nécessitent des améliorations afin d'obtenir de la flexibilité dans la configuration des alarmes et pour les usagers qui les reçoivent ;

ATTENDU QUE le système doit être plus facilitant au niveau de la production de rapports et de graphiques ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de mandater la firme Filtrum pour le remplacement de composantes de l'automate et logiciel à l'usine d'eau potable ainsi que le bloc d'alimentation au coût de 6000 \$ plus taxes. Les coûts de l'installation et la configuration seront en supplément.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire 22-413-00-721-00.

Résolution adoptée à l'unanimité.

8.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU PARTAGE ET À LA RÉPARTITION DES COÛTS DES ACTIVITÉS DE SPORTS DE GLACE À L'ARÉNA DE SAINT-CHARLES- DE-BELLECHASSE 2022-2023

221118

ATTENDU QU'à la suite de la rencontre du 20 octobre 2022 regroupant les municipalités utilisatrices de l'entente intermunicipale relative au partage et à la répartition des coûts des sports de glace à l'aréna de Saint-Charles-de-Bellechasse, que la quote-part demeure calculée selon le principe d'utilisateur payeur ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais désire continuer d'offrir aux jeunes familles utilisant les infrastructures de l'aréna de Saint-Charles pour les sports de glace un tarif abordable pour les jeunes de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais confirme sa volonté de poursuivre et renouveler l'entente intermunicipale 2022-2023 ;

QUE la Municipalité s'engage par résolution et signe l'entente relative à cette résolution seulement si toutes les Municipalités (Beaumont, La Durantaye, Saint-Gervais, Saint-Raphaël et Saint-Vallier) s'engagent également par résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10.1 NOMINATION ET TARIFICATION DU CONCILIEUR-ARBITRE

221119

ATTENDU la résolution 220525 concernant la nomination de M. Ludovic Bilodeau en tant que personne désignée pour agir à titre de conciliateur-arbitre pour le règlement des mésententes visées par l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales ;

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi prévoit que l'acte de désignation peut prévoir la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée ;

ATTENDU QUE la rémunération et les frais de la personne désignée sont répartis au prorata de la part des propriétaires intéressés aux travaux et que dans le cas d'une demande qui

n'est pas suivie d'une entente ou d'une ordonnance entraînant la réalisation de travaux, le propriétaire qui a initié la demande doit assumer la rémunération et les frais de la personne désignée ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE soit nommé M. Ludovic Bilodeau en tant que personne désignée pour agir à titre de conciliateur-arbitre pour le règlement des mésententes visées par l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales ;

QUE la rémunération et les frais admissibles soient les suivants ;

Ouverture du dossier : 150 \$ (montant non remboursable exigible lors du dépôt de la demande écrite) ;

Travail et démarches de la personne désignée (exemple : visite sur les lieux, recherches, Registre foncier du Québec, préparation et transmission de rapport, ordonnance, etc.) : 60 \$/heure ;

Déboursés divers (frais pour services professionnels (exemple : avocats, agronomes, ingénieurs, etc.), photocopies, transmission de documents, consultation de bases de données juridiques, etc.) : selon les coûts réels ;

Frais de déplacement : selon le taux de l'allocation raisonnable pour l'utilisation d'un véhicule déterminé annuellement par Revenu Québec.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10.2 RÉFECTION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE – RECOMMANDATIONS DU CONSEIL LOCAL DE PATRIMOINE

221120

ATTENDU QUE les travaux de réfection de l'ancien presbytère doivent être approuvés par le conseil municipal sur la base des commentaires du Conseil local de patrimoine puisque le bâtiment est cité à titre d'immeuble patrimonial par le règlement # 362-22 ;

ATTENDU QUE les travaux consistent à restaurer des éléments tels que les galeries, les toitures, les ouvertures, les fondations en pierre, l'accès au sous-sol, la peinture et d'autres éléments extérieurs ;

ATTENDU QUE les travaux ne modifieront pas la volumétrie, les façades ou les éléments architecturaux et décoratifs extérieurs ;

ATTENDU QUE les travaux ont pour but d'entretenir et de maintenir le bâtiment en bon état ;

ATTENDU la recommandation du Comité local de patrimoine en date du 18 octobre 2022 d'accepter les travaux proposés

par Moreau Architectes, de maintenir la couleur blanche du bâtiment, d'avoir une rampe d'accès universelle avec des éléments en bois et en continuité avec les galeries du bâtiment et de ne pas réinstaller de galerie à l'arrière du bâtiment pour plutôt remplacer la porte condamnée par une fenêtre similaire à celles présentes au rez-de-chaussée ;

ATTENDU la recommandation du Conseil local du patrimoine d'effectuer des études plus approfondies au besoin et de demander à l'architecte responsable du projet de produire une étude de couleurs s'il veut recommander de modifier les couleurs actuelles du bâtiment ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'accepter les travaux de réfection proposés par Moreau Architectes sans le rajout d'une galerie à l'arrière du bâtiment, de remplacer la porte arrière condamnée par une fenêtre, d'harmoniser les matériaux de la rampe universelle avec celle de la galerie en bois et de maintenir les couleurs actuelles pour le revêtement extérieur ainsi que le contour des fenêtres.

Résolution adoptée à l'unanimité.

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics entre 23h et 7h, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité à l'exception de la période comprise entre le 23 décembre et le 3 janvier inclusivement. Le stationnement sur les chemins publics entre 23h et 7h est toléré durant la période des fêtes (23 décembre au 3 janvier) pourvu qu'aucun travail de déneigement ne soit effectué.

Merci de votre collaboration.

UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Afin d'être en mesure de remplacer les lumières de rues défectueuses dans les meilleurs délais, la municipalité demande la collaboration des résidents et résidentes de la municipalité. Si vous remarquez qu'une lumière de rue située sur le territoire est brûlée ou encore qu'elle clignote, veuillez nous en informer par courriel à l'adresse : info@saint-gervais.ca.

NOUS RECRUTONS - BRIGADIER(ÈRE) (TEMPS PARTIEL)



Un brigadier(ère) scolaire occasionnel pour surveiller et assurer la sécurité des écoliers au passage piétonnier lors des entrées et sorties des classes

- Vous êtes disponible durant l'année scolaire, selon les horaires d'entrée et de sortie des élèves pour remplacer, au besoin, la brigadière ?
- Vous vous souciez et vous souhaitez veiller sur la sécurité des enfants ?
- Vous appréciez travailler à l'extérieur, peu importe les conditions météorologiques ?

- Vous êtes vigilant et possédez un bon jugement ?

Nous vous invitons à nous contacter sans tarder !

Offrez-vous la possibilité de faire une réelle différence dans la communauté.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à la municipalité de Saint-Gervais à l'adresse courriel info@saint-gervais.ca.

INVITATION SOIRÉE D'INFORMATION

La municipalité de Saint-Gervais invite la population à une 2^e soirée d'information portant sur la réfection du Centre socio-culturel.

19 JANVIER 2023 À 19H
AU CENTRE SOCIO-CULTUREL SITUÉ 176, RUE NADEAU,
SAINT-GERVAIS.

Cette soirée permettra d'informer la population de l'avancement du projet et connaître l'échéancier des travaux.

Nous souhaitons entendre les citoyens, connaître les commentaires et répondre à vos questions.

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

SAVIEZ-VOUS QUE :

Vous pouvez soumettre vos demandes de permis en ligne (rénovation, construction, lotissement ou autres).

<https://saint-gervais.ca/demande-de-permis/>

EMBAUCHE D'UN NOUVEL EMPLOYÉ

Le conseil municipal de Saint-Gervais est heureux d'annoncer l'embauche d'un nouvel employé aux travaux publics, Monsieur Réjean Caron, en poste depuis maintenant quelques semaines.

Monsieur Caron compte 37 années d'expérience en plomberie et chauffage, menuiserie ainsi qu'en électricité résidentielle, commerciale et institutionnelle. De plus, il possède également de l'expérience en conduite de véhicules lourds.

Homme d'action, autonome, rigoureux et organisé, M. Caron est riche d'expériences diversifiées et son expertise professionnelle ne peut être qu'un atout de plus à l'équipe actuelle des travaux publics.

C'est avec un immense plaisir que nous accueillons Monsieur Réjean Caron au sein de notre organisation à la municipalité de Saint-Gervais.



BONIFICATION DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

La municipalité de Saint-Gervais a adopté le 6 décembre dernier en séance du conseil, une résolution afin de bonifier] 'aide financière aux nouveaux parents, passant de 1 00 \$ à 200 \$ par enfant.

Pour bénéficier de ce remboursement, le citoyen de Saint-Gervais, doit acquérir au moins 20 couches lavables (les couvres-couches ne sont pas admissibles) et sur dépôt de preuves justificatives demandées:

- Facture d'achat (incluant preuve de paiement), démontrant l'achat d'un ensemble de couches lavables;
- Preuve de résidence;
- Preuve de naissance.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez communiquer avec nous par courriel à info@saint-gervais.ca ou par téléphone au 418 887-6116.

LOCAL RECHERCHÉ

En 2023, des travaux majeurs de réfection du Centre socio-culturel auront lieu et une relocalisation du Bogym sera nécessaire.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un local chauffé, disponible pour la mi-mai ou juin 2023 ayant une superficie approximative de 70' x 50', pour un terme de 12 mois (avec possibilités de prolongation de quelques semaines, selon le besoin). Des espaces de 10 stationnements sont requis pour desservir notre clientèle.

Nous priorisons un local dans la municipalité de Saint-Gervais, mais demeurons ouverts à toute autre proposition.

Pour plus d'information, veuillez nous contacter au info@saint-gervais.ca ou au 418 887-6116.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

VENTE DE TÉLÉPHONES DE BUREAU DE MARQUE PANASONIC.

La municipalité de Saint Gervais demande des soumissions pour la banque de téléphones de bureau de marque Panasonic.

DESCRIPTIONS:

6 téléphones de marque Panasonic KX-DT 343 ;
1 téléphone de marque Panasonic KX-DT 543 (réception).

CONDITIONS:

- Vendus en lot seulement, prise de rendez-vous pour l'évaluation des articles ;
- Les téléphones sont vendus tels que vus et sans aucune garantie ;
- Aucun prix minimum suggéré, vendus au plus offrant.

DIRECTIVES AUX SOUMISSIONNAIRES

Les personnes intéressées doivent soumettre un prix dans une enveloppe scellée portant la mention soumission « **Téléphones de bureau de marque Panasonic** » et acheminer le tout à

la municipalité de Saint-Gervais, au plus tard le 10 janvier 2023, et ce, avant 11h au bureau municipal sis au 150, rue Principale, Saint-Gervais, Québec, G0R 3C0.

Les soumissions reçues seront immédiatement ouvertes après, soit à 11h05.

Pour plus d'information, contactez-nous par courriel à info@saint-gervais.ca ou par téléphone au 418 887-6116.



*Images à titre indicatif.

CHANGEMENT À L'HORAIRE DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Saint-Lazare-de-Bellechasse, le 17 novembre 2022 – La Municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse tient à informer les citoyens d'un changement à l'horaire habituel de collecte des matières résiduelles pour les municipalités où la collecte s'effectue habituellement les lundis.

La collecte des déchets (bac vert) prévue le 26 décembre prochain sera reportée au jeudi 29 décembre 2022. La collecte des matières recyclables (bac bleu) prévue le 2 janvier sera reportée au jeudi 5 janvier 2023.

Les municipalités touchées par ce changement sont :

- Armagh,
- Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland,
- Notre-Dame-du-Rosaire,
- Saint-Camille-de-Lellis,
- Saint-Damien-de-Buckland,
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud,
- Sainte-Sabine,
- Saint-Magloire,
- Saint-Paul-de-Montminy,
- et Saint-Philémon.



Les municipalités où la collecte des matières résiduelles s'effectue habituellement les mardis seront aussi touchées par un changement d'horaire. La collecte des déchets (bac vert) prévue le 27 décembre sera reportée au vendredi 30 décembre 2022 et la collecte des matières recyclables (bac bleu) prévue le 3 janvier sera reportée au 6 janvier 2023.

Les municipalités touchées par ce changement sont :

- Honfleur,
- Saint-Anselme,
- Saint-Gervais,
- et Saint-Lazare-de-Bellechasse.

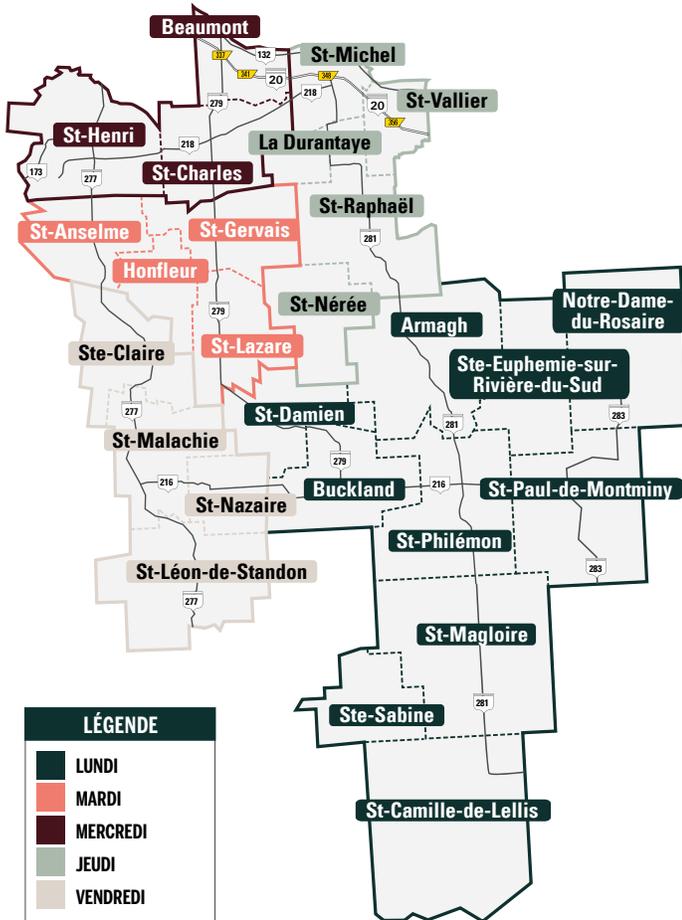
Le lieu d'enfouissement technique (LET) situé à Armagh sera fermé au public les 26 et 27 décembre ainsi que les 2 et 3 janvier prochains.

Merci de votre collaboration!



JOURNÉES DES COLLECTES

Calendrier DES COLLECTES 2023



JANVIER 2023	FÉVRIER 2023	MARS 2023
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4	1 2 3 4
8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11	5 6 7 8 9 10 11
15 16 17 18 19 20 21	12 13 14 15 16 17 18	12 13 14 15 16 17 18
22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25	19 20 21 22 23 24 25
29 30 31	26 27 28	26 27 28 29 30 31
AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1	1 2 3 4 5 6	1 2 3
2 3 4 5 6 7 8	7 8 9 10 11 12 13	4 5 6 7 8 9 10
9 10 11 12 13 14 15	14 15 16 17 18 19 20	11 12 13 14 15 16 17
16 17 18 19 20 21 22	21 22 23 24 25 26 27	25 26 27 28 29 30
23 24 25 26 27 28 29	28 29 30 31	
30		
JUILLET 2023	AOÛT 2023	SEPTEMBRE 2023
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1	1 2 3 4 5	1 2
2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9
9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16
16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23
23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30
30 31		
OCTOBRE 2023	NOVEMBRE 2023	DÉCEMBRE 2023
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4	1 2
8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11	3 4 5 6 7 8 9
15 16 17 18 19 20 21	12 13 14 15 16 17 18	10 11 12 13 14 15 16
22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25	17 18 19 20 21 22 23
29 30 31	26 27 28 29 30	24 25 26 27 28 29 30
		31 1 2 3 4 5 6

LÉGENDE

- COLLECTE DE DÉCHETS (BAC VERT)
- COLLECTE DE MATIÈRES RECYCLABLES (BAC BLEU)
- COLLECTE DE PLASTIQUES DE BALLES RONDES
- COLLECTES SPÉCIALES DU TEMPS DES FÊTES : les collectes des lundis sont reportées aux jeudis et celles des mardis sont reportées aux vendredis



Des questions sur les collectes ?
Communiquez avec le Service de Gestion des Matières Résiduelles de la MRC de Bellechasse

☎ 418 466-2495
✉ info@mrccbellechasse.qc.ca
🌐 www.mrccbellechasse.qc.ca/gmr

VOUS TROUVEREZ AU VERSO LES INFORMATIONS CONCERNANT LES MATIÈRES ACCEPTÉES DANS CHACUN DE VOS BACS !

SIGNALER UN ANIMAL DOMESTIQUE OU SAUVAGE MORT SUR LA VOIE PUBLIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

Veuillez nous en informer par courriel info@saint-gervais.ca ou par téléphone au 418-887-6116 en précisant le lieu (rue, rang et numéro civique le plus près).

Pour toute carcasse d'animal se trouvant en bordure de la route 279, veuillez contacter le ministère des Transports en composant le 511.

Merci de votre collaboration.

VILLAGE DE NOËL DE SAINT-GERVAIS

Merci à tous nos bénévoles

La réussite d'un tel évènement ne serait pas possible sans votre implication, merci du fond du coeur pour votre aide.

SC Foto
Stéphanie Chabot

Du 3 au 24 décembre 2022

AIDE-NOUS À RETROUVER LES LUTINS

À tous les lundis, jusqu'au 24 décembre, nous partagerons les indices sur la page Facebook des Loisirs de Saint-Gervais afin que tu puisse nous aider à retrouver les lutins en fuite. Tu pourras nous envoyer une photo de toi avec eux, via le Messenger des Loisirs, lorsque tu les auras démasqués dans leur cachette.





Emploi idéal
pour étudiant

EMPLOI

MONTAGE/DÉMONTAGE DE SALLE

Nous recherchons actuellement des gens pour compléter notre équipe de montage et démontage de salle.

Conditions de l'emploi:

- Être disponible le vendredi soir, le samedi ou le dimanche;
- Emploi sur appel et sur demande;
- Salaire minimum

Informations

418-887-3732 | loisirs@saint-gervais.ca

SOCCER INTÉRIEUR

Vous aimeriez initier votre enfant au soccer ou développer ses habiletés dans un environnement récréatif. Les cours de soccer intérieur seront une belle opportunité.

SOCCER 6 À 8 ANS

DÉBUT LE 26
JANVIER
2023

JEUDI 17 H 45 - 18 H 45

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE ST-GERVAIS
(176 Rue Nadeau)

- Initiation au soccer
- Programme récréatif
- Technique de base du soccer (contrôle et conduite du ballon, dribble, frappe et tir)

125\$ / Session
12 semaines



SOCCER 9 À 12 ANS



JEUDI 18 H 45 - 19 H 45

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE ST-GERVAIS
(176 Rue Nadeau)

- Intégration de certaines composantes et techniques de base (contrôle et conduite du ballon, dribble, passe, frappe et tir)
- Développement de la motricité, de l'endurance et de la coordination
- Programme récréatif

125\$ / Session
12 semaines

Informations & Inscription
loisirs@saint-gervais.ca | 418-887-3732



INVITATION SPÉCIALE POUR LES ÉLÈVES DE 8 ANS ET PLUS

RÉALISATION D'UN TORCHON
DE COMPTOIR AU TISSAGE



Bonjour,

Nos vœux de Joyeux Anniversaire en décembre s'adressent à Mesdames : Louise Larrivée, Jessica Tanguay Vermette, Céline Gagnon Baril, Madeleine Dion et Aline Rouillard.

Merci aux membres qui ont collaboré à la fabrication des décors ainsi qu'à la vente lors de la fin de semaine du Village de Noël : Mesdames Liette L, Monique B, Madeleine L, Olive D, Louise C, Manon G, Aline R, Jeanne-Mance G, Brigitte L, Francine G, Louise B, Marie-France A, Johanne T, Catherine P, Odette A, Lise B, ainsi qu'à mon conjoint René.

Merci aussi à Michel Vermette et Jocelyn Goulet pour l'aide apportée lors de l'installation et le remisage.

Aussi un grand merci aux responsables de l'Âge d'Or qui ont accepté que nous réalisions les décors dans leur local.

Un merci spécial à Marco Thériault et Germain Bastille qui nous sont venus en aide lors de la journée pluvieuse du samedi.

Merci à tous ceux et celles qui nous ont encouragés lors des 3 jours d'activités.

Nous vous rappelons que nous continuons de ramasser les cartouches d'encre vide pour la Fondation Mira.

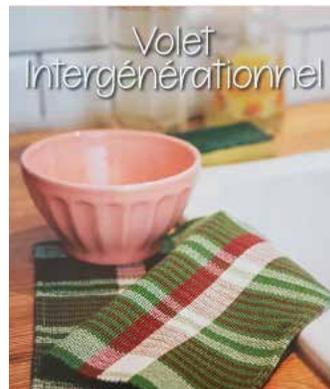
Il n'y aura pas de rencontre mensuelle en janvier.

Nous débuterons les ateliers intergénérationnels avec les jeunes en janvier.

Claudette Ruel prés.

Vœux des fêtes

Les membres du CAL vous souhaitent à tous un temps des fêtes rempli d'amour et que celui-ci vous procure de nombreux petits bonheurs !



Pour le volet intergénérationnel, le Cercle de Fermières de Saint-Gervais t'invite à participer à la réalisation d'un torchon de comptoir au tissage d'environ 10 pouces de largeur.

Étant donné que les jeunes auront à tisser et que nous avons seulement un métier de disponible pour ce type de projet, nous ferons l'activité un jeune à la fois (prévoir maximum

2 heures pour la réalisation du torchon – selon l'âge de l'enfant).

Selon les inscriptions et les disponibilités, l'activité pourrait avoir lieu la fin de semaine ou lors d'une journée pédagogique ou un soir de semaine.

Quand : À compter du 7 janvier 2023

Où : Local du Cercle des fermières à l'Âge d'Or (2^e étage)

Coût : Gratuit

Places limitées

Inscription à faire par courriel à blapel@hotmail.com avant le 23 décembre, en indiquant le prénom et nom de l'élève, le niveau ainsi que le nom de son enseignant(e) et le numéro de téléphone d'un des parents ainsi que des suggestions de dates ; selon les inscriptions reçues, nous communiquerons avec vous pour confirmer la date et l'heure.

Brigitte Lapointe, responsable des arts textiles
Cercle de Fermières de Saint-Gervais



Club FADOQ St-Gervais
Québec et Chaudière-Appalaches

Bonjour chers Membres du Club FADOQ,

**VOICI QUELQUES MESSAGES CONCERNANT
NOTRE CLUB DE L'ÂGE D'OR (FADOQ):**

- Lors de notre rencontre du 28 novembre dernier, nous avons pris les décisions suivantes :

Vendredi le 6 janvier 2023, au local du Club, sera une journée spéciale puisque les membres intéressés et éligibles auront une messe à 10h30, laquelle sera suivie du Dîner de l'Amitié et de la danse durant l'après-midi. Cette journée est réservée aux Membres du Club de l'Âge d'Or de St-Gervais ayant renouvelé leur adhésion au Réseau FADOQ ; notez cependant que le (la) conjoint(e) d'un membre pourra être présent(e) aux activités de cette journée. Un repas chaud sera servi.

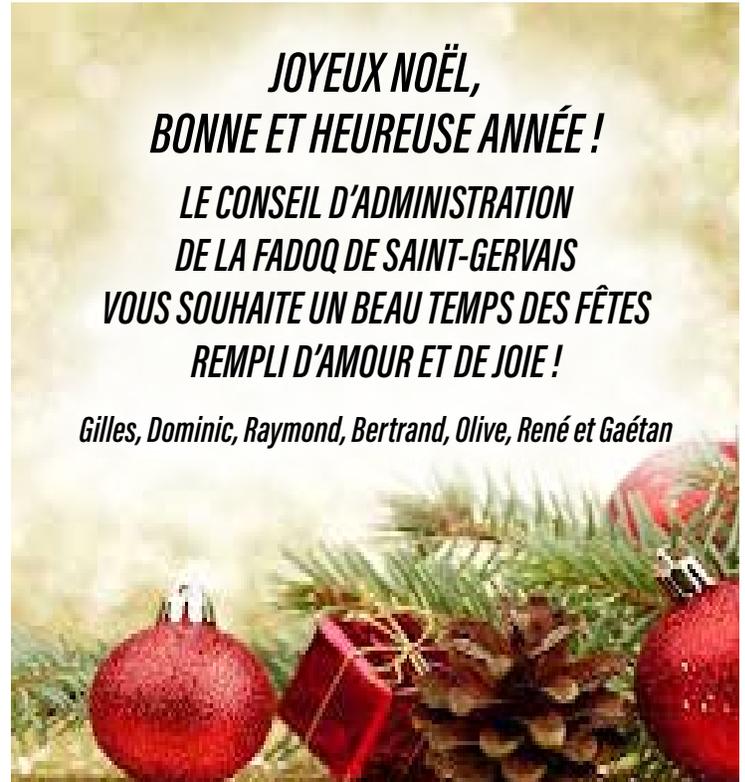
Le coût de ces activités est de 20,00 \$ pour nos membres et de 30,00 \$ pour le (la) conjoint(e).

Bienvenue à tous nos membres !

- Reprise de l'activité JEU DE CARTES qui fut très populaire les années passées ; celle-ci reprendra à compter du 10 janvier prochain dans les locaux de l'Âge d'Or, soit les mardis en après-midi de 13h30 à 16h30 et les jeudis en soirée de 19h00 à 22h00.

Raymond Nadeau, membre du Comité, se charge de partir l'activité en attendant de trouver un responsable. Tous les membres du C.A. du Club FADOQ de St-Gervais tiennent à remercier sincèrement madame Denise Larrivée et monsieur André Prévost pour les nombreuses années de bénévolat qu'ils ont consacrées à organiser l'activité. Pour de plus amples informations, contactez Raymond Nadeau au 418 916-4100.

- **Veillez prendre note que l'heure de nos soirées de danse avec le trio de Fernand Girard sera changée à compter du 13 janvier 2023 ; les danses débuteront à 19h30 pour se terminer à 22h45.**



**COURS DE DANSE EN
LIGNE COUNTRY**

DÉBUT LE 16 JANVIER 2023

LUNDI 18 H 30 - 19 H 30
CENTRE SOCIO-CULTUREL DE ST-GERVAIS
(176 Rue Nadeau)

- Niveau débutant-intermédiaire
- Danse en ligne Country

La suite des cours de l'automne Avec Stéphane Arguin

120\$/Session
12 semaines

Informations & Inscription
loisirs@saint-gervais.ca | 418-887-3752

LES MINUTES DE PHILIBERT

20: LES SEIGNEURS DESCHENAU

L'article précédent indiquait que la municipalité de Saint-Gervais touchait cinq seigneuries et que la notion de seigneurs et censitaires n'a pris fin juridiquement qu'en 1940, une époque que nos aînés ont côtoyée. Il faut ainsi s'attendre à une présence certaine de seigneurs à Saint-Gervais, vivant dans leur demeure plus ou moins cossue où chaque censitaire venait payer son dû automnal. Les actes notariés nous permettent d'en savoir un peu plus sur une dynastie qui a contribué au développement de Saint-Gervais.

JOSEPH BRASSARD DESCHENAU

Suite à la Conquête, quelques aristocrates retournent en France. C'est le cas de Michel-Jean-Hugues Péan qui, en 1763, vend ses possessions de la colonie, notamment ses seigneuries de Livaudière et de Saint-Michel. L'acheteur s'appelle Joseph Brassard, ancien secrétaire de l'intendant François Bigot, et ils se connaissent puisqu'ils étaient associés avec le boucher Joseph Cadet, responsable des approvisionnements, dans un commerce frauduleux dévoilé dans « l'Affaire du Canada ». On reproche à Brassard la souffrance des réfugiés Acadiens rationnés en nourriture et en bois de chauffage, traitement qui a conduit à la mort de dizaines de ces citoyens fidèles à la France.

Fils d'un humble cordonnier, Joseph Brassard, Sieur des Chenaux, est fortuné et prospère. Il tient domicile dans une opulente maison de la côte du Palais et en possède d'autres ; il en avait loué une à prix fort au général Montcalm. Il s'occupe aussi de ses seigneuries récemment acquises. Ainsi, devant le notaire Louis Robin de Québec, il concède des terres des « cadies » à des défricheurs venus de tous horizons : Petitclerc, Bernier, Pouliot, Paré, Forgues, Rémillard, Goulet, Roy, Patry, Samson, Lacasse, Boulet, Isabelle, Therrien, Leblond, Tanguay, Doiron, etc. Comme tout bon promoteur, Joseph Brassard Deschenaux se fait construire un nouveau moulin à la « Coste Saint-Louis, en la seigneurie Augmentation de Saint-Michel », au bord de la rivière « Eaux Claires », marché signé le 22 novembre 1768. L'autre étape est d'établir un lieu de culte à proximité. En novembre 1770, Joseph Brassard Deschenaux essaie de convaincre l'évêque que l'église devrait être construite au cœur de sa seigneurie, à plus d'une lieue au nord-est de la route de descente vers Saint-Charles. C'est peine perdue face à Louis-Pascal Sarault, curé de Saint-Charles qui défend les intérêts des seigneurs Fraser et Caldwell et leurs censitaires dont les terres sont situées à l'ouest. Dans une lettre envoyée à son évêque, Sarault mentionne que le seigneur Deschenaux ne vient que très rarement dans ce qui allait devenir Saint-Gervais, sauf parfois à son moulin en hiver, alors que les chemins sont plus aisés. Une des lettres du curé est accompagnée d'un « Etat des habitants de l'Acadie, seigneurie de M. Deschenaux tenant feu et lieu et les dimes perçues d'eux » qui révèle le manque de moyens des habitants.



Cette photo prise au début du 20^e siècle montre le moulin construit en 1769 pour Joseph Brassard Deschenaux sur le ruisseau à L'Eau-Claire aussi appelée rivière des Moulins. Situé dans une dépression du faubourg des Moulins, tout près du moulin à scie des Breton, ce moulin a été démoli vers 1930.

PIERRE-LOUIS ET CHARLES-JOSEPH BRASSARD DESCHENAU

Le 25 octobre 1789, Joseph Brassard Deschenaux perd sa seconde femme, Madeleine Vallée qui lui a donné quatre enfants survivants. Brassard meurt à son tour à Québec le 18 septembre 1793, à l'âge de 71 ans. Les enfants héritent du patrimoine familial, l'aîné Charles-Joseph, prêtre et curé, ayant préséance. De son presbytère de l'Ancienne-Lorette, il se décharge des affaires terriennes de la côte du Sud au profit de son frère puîné, le notaire Pierre-Louis Brassard Deschenaux. L'espace de quelques mois, ce dernier abandonne le notariat, se fait réintégrer comme avocat, puis est finalement promu juge de la Cour provinciale à Trois-Rivières. Pierre-Louis Brassard Deschenaux visite sporadiquement son immense seigneurie « Saint-Michel La Durantais » pour gérer le moulin dessus construit et surtout concéder des terres. C'est le cas en novembre 1796 lorsqu'il délivre, en son nom et comme procureur de ses frères et sœurs et beaux-frères ensemble, une quarantaine de terres des trois premiers rangs de la paroisse dont deux, Saint-Louis et Saint-Louis-de-Gonzague sont issus de son prénom, Saint-Jacques étant le troisième.

Le 31 décembre 1802, le juge et seigneur Pierre-Louis Brassard Deschenaux décède à Trois-Rivières. L'aîné de cette génération, Charles-Joseph Brassard Deschenaux, au nom de ses sœurs et leurs maris, devient donc seigneur primitif de Saint-Michel. Il connaît la Côte du Sud, lui qui a exercé son sacerdoce à Beaumont de 1778 à 1882, année où il a été transféré à Sainte-Foy, puis définitivement à l'Ancienne-Lorette quatre ans plus tard. Ce curé fait plutôt exception puisqu'il possède des biens fonciers considérables et mène un grand train de vie. Vicaire général du diocèse à partir de 1809, il reçoit régulièrement les membres de la haute société à sa résidence de Québec. Les actes notariés le mentionnent à Saint-Gervais en décembre 1821, lorsqu'il concède une vingtaine de terres, le rythme diminue cependant avec d'autres concessions échelonnées

jusqu'en juillet 1831. Le 9 juillet 1832, Messire Charles-Louis Brassard Deschenaux décède à son presbytère de l'ancienne-Lorette. Ses biens sont légués aux enfants de sa sœur survivante Marie-Josephte Brassard Deschenaux, veuve de Michel Gamelin Launière. Marie-Josephte a la santé chancelante et rédige son testament devant le notaire Louis Ruel le 11 septembre 1833, avant de décéder quelques semaines plus tard. Comme un malheur n'arrive rarement seul, l'un des neveux héritiers, Alexandre Gamelin Launière, meurt à l'âge de 24 ans et 11 mois, le 16 juillet 1834. On l'enterre le même jour, signe que la maladie qui l'a emporté pourrait être contagieuse. Héritiers, les trois frères Gamelin Launière, fils survivants de Marie-Josephte Brassard Deschenaux, se partagent donc la seigneurie Saint-Michel et Livaudière : Léger (1791 – 1865) pour la seigneurie Saint-Michel riveraine au fleuve ; Thomas (1795 – 1864) pour l'Augmentation de Saint-Michel, partie orientale de Saint-Gervais ; puis Georges (1799 – 1869) pour la seigneurie Livaudière, partie centrale de Saint-Gervais.

DANS LE PROCHAIN BULLETIN : OÙ CONSTRUIRE L'ÉGLISE ?

La Société historique de Bellechasse souhaite mettre en valeur les vieilles photos ou autres documents que vous avez en mains. Nos archivistes professionnels peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites internet :

<http://shbellechasse.com> et
<https://centredarchives.shbellechasse.com>.

Pour un prix modique, devenez membre de la Société historique de Bellechasse et vous recevrez la revue saisonnière Au Fil des Ans.

Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743, pierre.prevost@telus.net) ;

Éric Légaré-Roussin, directeur archiviste (581 888-6216, eric.legare.roussin@shbellechasse.com) ;

Pierre Lefebvre, coordonnateur du projet Archives Bellechasse (418 903-1899).



VRAIE DE NATURE

CONCOURS « MOI JE RÉDUIS » SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



Nous avons procédé au tirage au sort des 25 gagnants de notre concours « Moi je réduis » initié dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets. Ils se mériteront une bouteille réutilisable aux couleurs de la nouvelle image de marque de Bellechasse.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à notre concours.

Voici quelques-uns des gestes posés par les citoyens de Bellechasse pour réduire leurs déchets.

C'est très inspirant. Bravo!

« ... J'offre des repas à un voisin âgé plutôt que de jeter le surplus. »

« J'essaie d'acheter le plus possible en vrac, essuie-tout et tampon démaquillant réutilisable, shampoing en barre pour éviter les bouteilles de plastique. »

« ... Nous sommes sensibilisés à la surconsommation. On évite des achats superflus, donnons au suivant au lieu de jeter... On a une belle relève avec notre grande de 12 ans qui nous fait prendre conscience de plein de petits gestes au quotidien comme des lunchs zéro déchet... »

« Je donne une 2e vie aux objets brisés en faisant des créations art déco avec des pièces de tout genre que je récupère. »

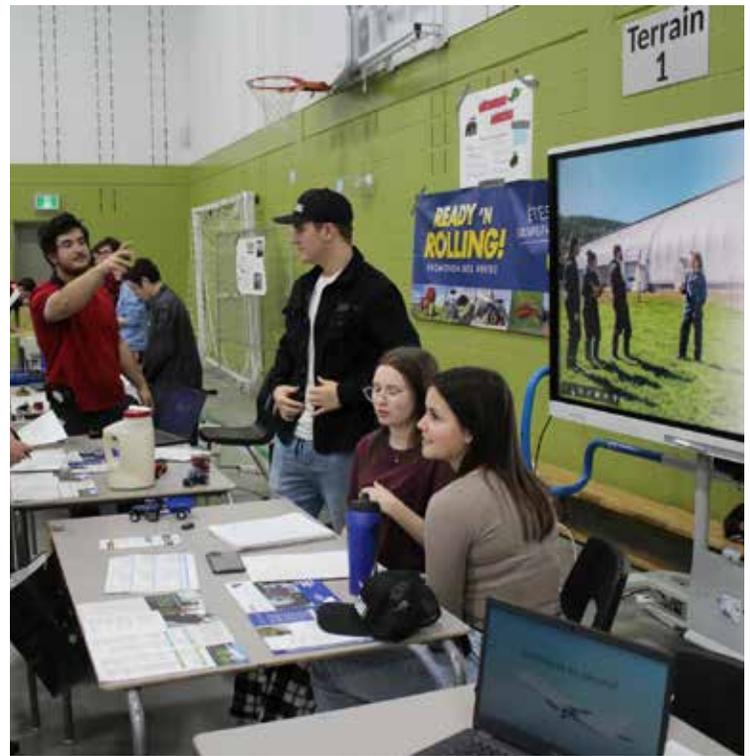
« Pour réduire mes déchets, je trie mes matières compostables et je fais du compost (collectif et domestique). »

UN SALON CARRIÈRE FORMATION À L'ESSC

Le 2 décembre dernier avait lieu un événement haut en couleurs à l'École secondaire de Saint-Charles. Après de nombreuses semaines de travail, les élèves de 5e secondaire ont eu la chance d'accueillir les élèves de 3^e et 4^e secondaire ainsi que les élèves du groupe Tremplin à leur Salon Carrière Formation afin de leur permettre de découvrir et de s'informer sur des formations et des métiers pour lesquels ils ont

un grand intérêt. Chapeauté par mesdames Marie-Lyne Thériault, conseillère en orientation, et Lucie Talbot, enseignante en français, ce projet a connu un vif succès grâce à la participation et au dynamisme des finissants de l'ESSC.

Bravo à tous et à toutes pour votre excellent travail !



1997
2022

SERVICES PROFESSIONNELS
D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Le Carrefour
Employabilité • Travail de rue

DEPUIS **25**
ANS

dans Bellechasse
POUR TOI!

Facebook icon | cestmoncarrefour.com

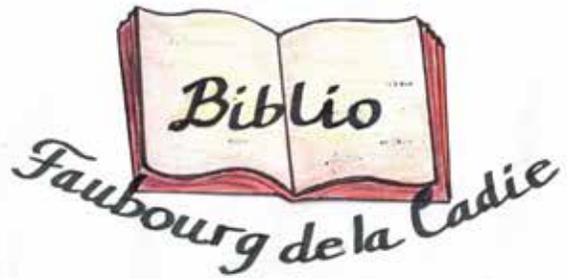
Accompagnement pour les personnes
de 16 ans et plus, sans limite d'âge

- Services **GRATUITS**, flexibles et personnalisés
- Rédaction de cv et préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Contacte nos conseillères au 418 887-7117

Québec Les services-conseils offerts à la population de 16-35 ans de la MRC de Bellechasse sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

Bibliothèque



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	13h30 à 15h30
MARDI	18h30 à 20h30
JEUDI	18h30 à 20h30
SAMEDI	9h00 à 11h00

NOUS JOINDRE:

Téléphone : 418 887-3628 ou biblio@saint-gervais.ca

FERMETURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

La dernière journée de prêt sera le mardi 20 décembre avant une fermeture de la bibliothèque pour la période des fêtes. Nous serons de retour le lundi 9 janvier 2023.

ROTATION

Le 5 décembre, une partie de la collection du Réseau a été renouvelée. Vous avez ainsi accès à de nouveaux documents, dont des nouveautés, des romans, des biographies, des bandes dessinées, des livres pour enfants et plus encore.

Les échanges de livres ont lieu 3 fois par année et renouvellent chaque fois le tiers de votre collection du Réseau BIBLIO. Ces échanges vous assurent une mise à jour constante de la collection, un choix diversifié et des nouveautés à dévorer.

Rendez-vous à la bibliothèque pour explorer votre nouvelle collection.

ACHAT NOUVEAUX LIVRES

Le royaume des rêves de Nicholas Sparks

Les Rokesby – T. 1, 2,3, 4 de Julia Quinn

La Gouvernante de Joy Fielding

Fanette : la suite, troisième partie de Suzanne Aubry

Née pour chanter – Shirley Théroux de Caroline St Hilaire

Le manoir aux roses de Tracy Rees

Le plus merveilleux cadeau de Fern Michaels

Espionne de Danielle Steel

Place des Érables - T.6 Le nouveau rendez-vous du quartier de Louise Tremblay D'Essiandre

Famille Royale de Stéphane Rousseau

SUITE ACHAT NOUVEAUX LIVRES

Hôtel du bord de mer d'Agnès Ruiz

Des horizons infinis de Jacynthe-Mona Fournier

Passe-temps - T.2 L'avenir du passé de Jean-Pierre Charland

MUSÉO

Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre !

Partez à la découverte de différents musées des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches grâce aux laissez-passer MUSÉO. Disponibles d'octobre à mai, les cartes MUSÉO sont valides pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 16 ans et donnent accès gratuitement aux :

1. Musée minéralogique et minier de Thetford Mines
2. Musée d'art contemporain de Baie-Saint Paul
3. Musée de Charlevoix
4. Musée de la civilisation
5. Musée de la mémoire vivante
6. Musée la Lorraine
7. Musée maritime du Québec
8. Musée Marius-Barbeau
9. Musée du Monastère des Augustines 10. Musée Aux trois couvents

Pour bénéficier de ce service, présentez-vous à votre bibliothèque.

Pour tous les détails : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/museo. Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de Joyeuses Fêtes dans la joie, le bonheur, l'amour et l'appréciation.

Suzanne Fradet, bénévole

ÉCOCENTRE

Le site de dépôt des matières résiduelles,
situé au 339, rue Principale, est FERMÉ.
La date de réouverture sera confirmée au printemps.

Merci de votre collaboration!

DÉCEMBRE 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
11	12	13 	14	15	16 TOURNOI DE JOFFRE - LOISIRS SOIRÉE DANSANTE FADOQ 20H	17 SPECTACLE DE MARC HERVIEUX AU PROFIT DE L'ÉGLISE 20H
18	19	20 FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LES FÊTES 	21 HIVER	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ						
NOËL						

JANVIER 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ						
JOUR DE L'AN					JOURNÉE SPÉCIALE FADOQ 	
8	9 OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE	10 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 CONSEIL MUNICIPAL 	11 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	12 JEU DE CARTE FADOQ 19H	13 SOIRÉE DANSANTE FADOQ 19H30	14 MESSE 16H
15	16 DANSE EN LIGNE LOISIRS	17 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	18	19 SOIRÉE D'INFORMATIONS PROJET RÉFECTION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL 19H JEU DE CARTE FADOQ 19H	20	21
22	23	24 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	25	26 SOCCER INTÉRIEUR LOISIRS JEU DE CARTE FADOQ 19H	27 SOIRÉE DANSANTE FADOQ 19H30	28 MESSE 16H
29	30	31 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 				



Municipalité de
Saint-Gervais

*Espace
commercial*

Conception graphique Papeteries d'affaires Affichage grand format

**SALON D'EXPOSITION
KIOSQUE
AFFICHAGE**

**DESIGN
IMPRESSION
LIVRAISON**

Produits publicitaires Lettrages véhicules Kiosques et stands

CREDO

IMPRIMERIE | DESIGN | LETTRAGE
impressionscredo.ca

Informations générales
info@impressionscredo.ca

Soumission grand format
estimations@impressionscredo.ca

Soumission impression offset/numérique
devis@impressionscredo.ca

EMI



LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.

Marc Martineau
marc@ent-martineau.com

**Ventilation naturelle et mécanique
Silos à grains et à moulée
Équipement d'élevage
Soigneurs automatiques**



Aston

VENTEC

BROCK



144, Rang 1 Ouest, Saint-Gervais Qc G0R 3C0

Tél.: 418.887.3307 Téléc.: 418.887.7006 1 866 887-3307 sans frais



**PHOTOS
D'IDENTITÉ**

**Vos photos passeport et carte d'assurance-maladie
maintenant disponibles***

*Sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h. Avec rendez-vous les soirs de semaine et fins de semaine.
Veuillez nous contacter au 418 887-3133 pour prendre rendez-vous.

Proxim

Manon Ruel et Marie-Eve Genois
2604B, avenue Royale, St-Charles • 418 887-3133

LIVRAISON GRATUITE

Ouvert 7 jours et 5 soirs



9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

418 882-6023
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com

† 418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2

† 514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

morencyavocats.com

ESPACE DISPONIBLE

LÉVIS
LA MAISON DU ROUTIER
904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5

SÉBASTIEN VERMETTE
Conseiller

s.vermette@maisonduroutier.com
Tél.: 418 837-6988, P. 203 | Cell.: 418 882-7139
Télec.: 418 837-8630



www.maisonduroutier.com



S.R. ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel
- Pétrolier
- Agricole



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. : 5782-9261-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

Centre canin
Jean Tremblay

maître-chien dresseur diplômé

- École de dressage
- Vente de chiens de race spécialité: Berger allemand
- Pension, service d'accouplement, tonde, lavage
- Vente de moulées, accessoires
- Location de chiens dressés

*C'est pas si bête pour
un chien d'être aimablement examiné!*



74, rang Du Bras, St-Gervais, Bellechasse (Qc) G0R 3C0 418.887.3330

Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez **125\$** en argent pour le paiement
de votre franchise d'assurance.

www.vitrieriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

Tél.: (418) 887-5299



CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD Dre Alexandra Lessard, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutaté



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285



T.N.C.
technique neuro-cutanée

LES CONSTRUCTIONS Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q.: 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



pour tous vos besoins
en assurance

1 800 463-1911

PROMUTUEL
ASSURANCE
RIVE-SUD



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr

Garage Jacques Langlois

418 887-6750

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Antirouille
Diagnostic (check-engine)
Vente de pneus (plusieurs marques)



LES FONDATIONS A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

310, rue du Repos
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542



Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Roch Godbout
Notaire

Myriam Couillard
Notaire-MBA



Services
de
climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Télééc.: 418 833.7706



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 5^e Rang Est
Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
* Produits maison * Fruits et légumes * Agence SAQ
CARREFOUR 418 887-3396
ST - GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais

BOSSE
PRESTIGE
Débosselage sans peinture sur rendez-vous
Marc-André Laflamme
marc-andre.laflamme@hotmail.com
418 953-4936

www.sylviedionfleuriste.com
Sylvie Dion
FLEURISTE
FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net
Rejoignez-nous sur Facebook
293, Principale, St-Gervais (QC), G0R 3C0

GOULET & FILS
Éric Goulet
108, rue Principale,
Saint-Gervais QC G0R 3C0
Tél.: 418 887-3327
Cell.: 418 882-7600
eric.goulet@frsgouletetfils.com
frsgouletetfils.com
DION Pronoxest
POTTINGER ANDERSON

Roy
MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna

L. ASSELIN inc.
USINAGE & SOUDURE
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, INC.
TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0

Turlo
GRAND CHOIX DE VIANDE
PRODUITS LOCAUX
PLATS CUISINÉS 100% MAISON
VIANDE À MÉCHOUI
418 916-3144
192, rue Principale
SAINT-GERVAIS, QC
turlo.ca
HORAIRE
Lundi au vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 17h30
Dimanche : FERMÉ

Garage
Patrick Fradette inc.
Mécanique générale
• Diagnostic électronique
• Vente de pneus
• Pose de pare-brise
302, Principale
Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

ALCRÉA DESIGN
création graphique et événementielle
La touche créative
de votre projet!
DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE
AUDREY LAPLANTE
DESIGNER GRAPHIQUE
418 925-7720
audreyl@hotmail.ca
ALCRÉA DESIGN WWW.ALCREA.CA